

## ASSURER LA SÉCURITÉ DE VOS CHANTIERS À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

Selon l'arrêté du 15 février 2012, utiliser le format PCRS est obligatoire. **Afin de prévenir les risques de dommage, les exploitants doivent utiliser ce nouveau fond de plan, dès lors qu'il existe, pour la transmission des données concernant leurs réseaux.**

### >>> UN ZOOM SUR LA RÉFORME

En 2012, la réforme « anti-endommagement des réseaux », ou « réforme DT-DICT », impose aux exploitants de réseaux d'améliorer la précision du positionnement de leurs ouvrages dans les plans qu'ils fournissent aux responsables de travaux.

#### PCRS :

Le PCRS est l'acronyme pour : Plan Corps de Rue Simplifié. L'objectif est de faciliter les échanges entre les exploitants et les déclarants via un fond de plan précis.



Ces plans doivent être composés de deux couches géoréférencées :

Le plan du réseau des exploitants

Un fond de plan PCRS pour se repérer et permettre des mesures cotées

Ce fond de plan doit être établi par **les autorités publiques locales compétentes**. Aussi, **TE38** s'est déclarée compétente sur son territoire pour lequel elle exerce la **compétence d'Autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité** (hors Métropole). Afin de garantir les mêmes conditions d'exploitation ainsi que d'optimiser les coûts, **TE38 s'est associé au CRAIG** (Centre Régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'information géographique) également compétent sur le département.

### COÛTS D'ACCÈS AU PCRS



Gratuit pour les **communes** dont TE38 est l'AODÉ



Gratuit pour tous les **communautés d'agglomération** adhérentes au CRAIG



Pour les **autres exploitants** :  
**Prix basé sur la superficie de la zone** de 50 m autour des réseaux exploités déclarée sur le Guichet Unique

## PCRS : UN ANGLE + PRÉCIS

>>> Le format PCRS choisi pour l'Isère est un format raster: il s'agit d'une orthophotographie de très haute résolution.

TE38 utilise la photographie aérienne comme fond de plan.



Les photos sont réalisées par des avionneurs qui volent à basse altitude pour assurer la finesse des prises de vues.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

L'orthophotographie est une image aérienne ou satellite de la surface terrestre rectifiée géométriquement et égalisée radiométriquement.

Les avionneurs utilisent des caméras numériques spécialisées, d'une résolution de 5 cm (un pixel représente 5 cm au sol)

Ainsi ces photos sont environ **16 fois plus fines** que les orthophotos jusqu'alors disponibles sur l'Isère. La précision permet **d'assurer les mesures avec des objets en classe A** (c'est-à-dire 50 cm de marge d'erreur).

## DE LA PRISE DE VUE À LA LIVRAISON DES IMAGES



Campagne de **prise de vue** pour garantir des ombres les plus petites possibles à chaque fin de printemps.



Opérations de **redressement, d'assemblage et de corrections** de lumière et de couleurs, + phase de contrôle assurée par le CRAIG lui-même.



Les images finales sont **disponibles 6 mois plus tard**, vers le mois de janvier de l'année suivante.

## >>> UNE ACTUALISATION CONSTANTE

Un outil de signalement sur internet sera proposé pour signaler les modifications de voirie éventuelles, qui mériteraient une nouvelle prise de vues. Dans l'attente, contactez-nous à l'adresse : [carto@te38.fr](mailto:carto@te38.fr)

 PLANIFICATION DU PROJET

11 décembre 2018

### TE38 (anciennement Sédi) reconnu comme autorité publique compétente pour le PCRS

Le Comité syndical reconnaît TE38 comme autorité publique locale compétente concernant l'établissement et la gestion du fond de plan en format PCRS de par sa compétence d'AODÉ (Autorité Organisatrice de la Distribution d'Électricité).

11 février 2019

### Groupement de commande entre TE38 (anciennement Sédi) et le CRAIG

Pour constituer, mettre à jour le PCRS et mettre en commun les compétences et les moyens financiers de TE38 et du CRAIG, les deux entités ont signé un groupement de commande.

06 février 2020

### Signature d'un partenariat entre le TE38, le CRAIG et les gestionnaires de réseaux

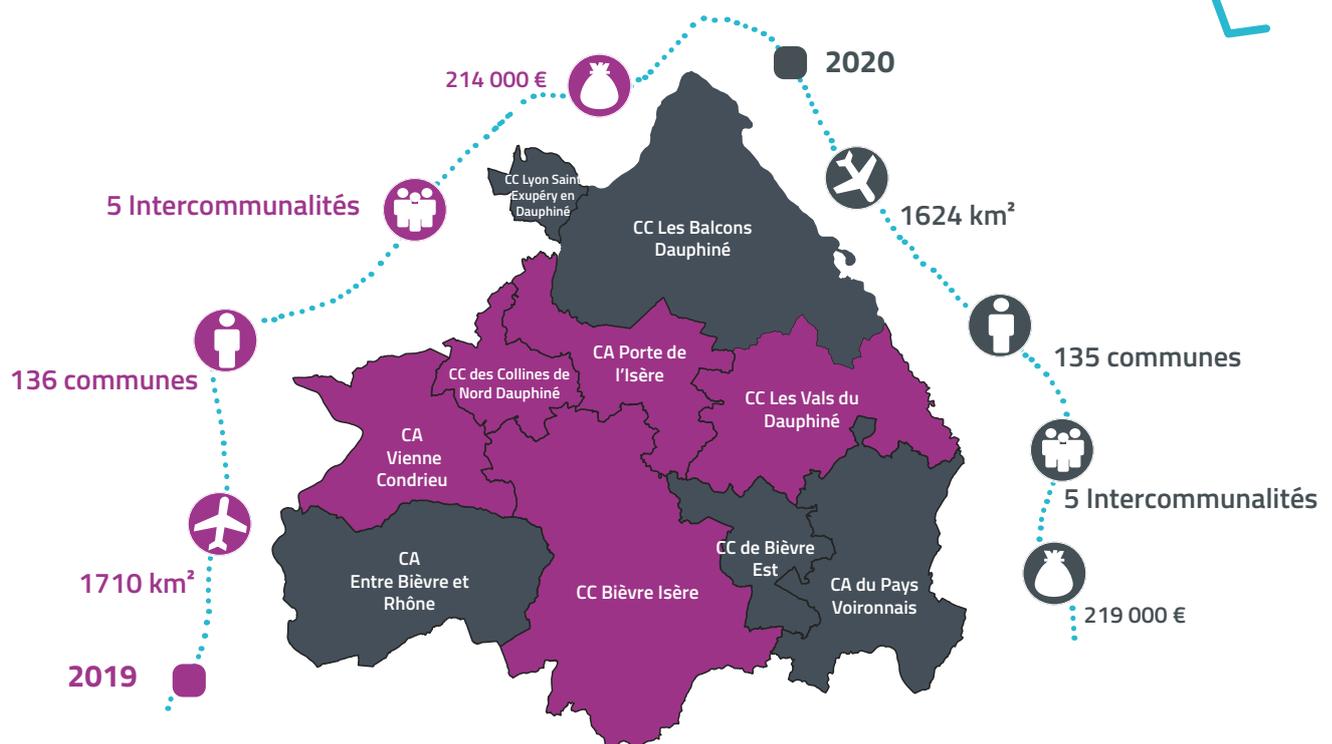
TE38, le CRAIG, Enedis et GreenAlp ont signé un partenariat pour l'élaboration et la mise à jour du PCRS.

07 septembre 2020

### Création des conditions générales d'utilisation pour tous les exploitants

Des conditions générales d'utilisation ont été instaurées par TE38 et le CRAIG :

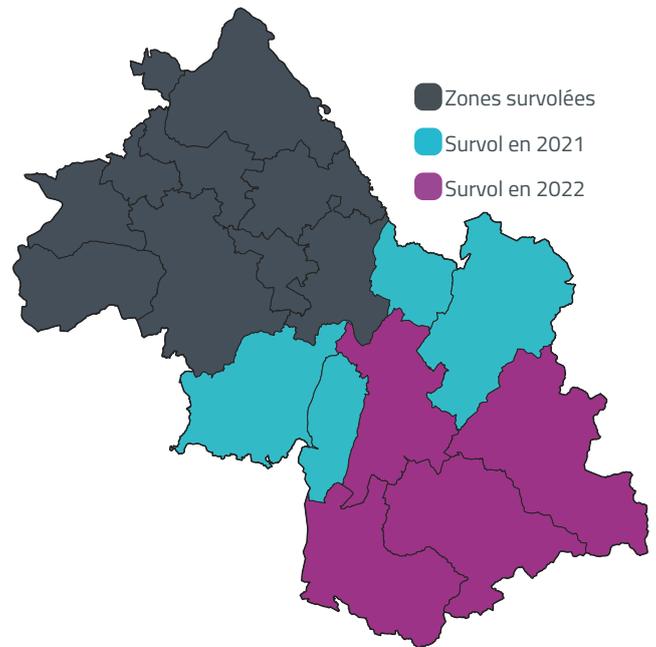
- Des identifiants d'accès unique pour chaque utilisateur, ne pouvant être divulgués à des tiers ;
- Une mise à jour régulière des images PCRS (Cf. Une actualisation constante) ;
- Précisions des modalités d'accès pour les différentes collectivités et les différents exploitants.

 FOCUS : LES ZONES SURVOLÉES




## CE QU'IL RESTE À FAIRE ...

Les quatre tranches ont été échelonnées de façon à **prioriser les zones urbaines** (présentant davantage de réseaux) et de basse altitude. **Les zones de montagne sont plus complexes à réaliser en survol** puisque tout changement d'altitude est synonyme de changement de taille de pixel au sol : elles ont donc été planifiées dans les dernières, lorsque l'expérience accumulée permettra de mieux les couvrir.



### PCRS: DES OBJECTIFS BIEN PRÉCIS

En mettant à disposition des collectivités adhérentes un fond de plan PCRS fournissant des détails de haute précision sur les données cartographiques de leur territoire, TE38 répond à des enjeux sécuritaires concernant la préparation et la réalisation des travaux.

Les objectifs d'un tel projet sont clairs :

- Mettre à disposition des données fiables grâce à une mise à jour régulière.
- Mutualiser les données cartographiques d'un même territoire pour toutes les parties prenantes du secteur des travaux.
- Obtenir une meilleure coordination et productivité des travaux.

### UN PROJET QUI S'INSCRIT DANS LA CONTINUITÉ DES ATELIERS DE LA SÉCURITÉ

Agir pour la sécurité des personnes qui travaillent sur les chantiers est l'une des priorités du syndicat.

En effet depuis 7 ans, TE38, GAM ainsi que les concessionnaires GRDF et GreenAlp, organisent chaque année des ateliers sur la sécurité pour prévenir du risque de dommage aux ouvrages gaz lors de travaux publics.

Destinés aux élus, agents des collectivités ainsi qu'aux entreprises et aux maîtres d'œuvre, ces actions ont pour objectif de sensibiliser et former sur les enjeux d'un environnement dont les normes changent rapidement.

C'est dans la continuité de cet objectif que TE38 s'est engagé dans la construction de ce fond de plan PCRS.

La sécurité n'ayant pas de prix, TE38 reste attentif à l'évolution des normes et à l'amélioration d'outils liés à la sécurité des chantiers.



TE38 est l'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité et de gaz en Isère. Engagé auprès de 471 collectivités membres, cet établissement public réalise des travaux sur les réseaux secs, gère l'éclairage public ainsi que le déploiement des bornes de charge pour véhicules électriques.

Dans une optique de mutualisation et de péréquation, il apporte également à ses membres d'autres services (actions de maîtrise de l'énergie, mise à disposition de SIG, conseils et préconisations en matière urbanistique et achats groupés d'énergie) ou aides financières.